



HCEI|fh

HAUT CONSEIL
à l'
EGALITE
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES

Evaluation de la
Stratégie Genre et
Développement 2013-2017

Indicateurs

Version en date du 18 juillet 2014

Danielle Bousquet,
Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes,
Maxime Forest,
Président de la commission
Droits des femmes et enjeux internationaux et européens

HCE|fh

35, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS

Pour plus d'informations :

Suivez-nous sur **twitter** : **@HCEfh**

Découvrez les ressources et les travaux du HCEfh sur **notre site internet** : **www.haut-conseil-egalite.gouv.fr**

Abonnez-vous à la lettre d'information sur le site :
<http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/autres-rubriques/article/lettre-d-information> et consultez les anciens numéros en ligne

Contactez-nous : **haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr**

Saisine du HCEfh pour l'évaluation de la Stratégie Genre et Développement :

Dans sa décision n° 5, le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID) a adopté, le 31 juillet 2013, la deuxième stratégie « Genre et développement » pour la période 2013-2017 (DOS2). Dans le relevé de décisions, il est noté que cette nouvelle stratégie « sera évaluée annuellement par le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes ».

Chaque année, à la date d'anniversaire de l'adoption de la stratégie, le Ministère des Affaires étrangères remettra un rapport de suivi de la mise en œuvre de la stratégie sur la base du cadre logique annexée à la stratégie.

Le HCE organisera une série d'auditions de représentant(e)s de haut niveau du Ministère des Affaires étrangères et de ses opérateurs, notamment de l'Agence française du développement et de France expertise internationale, ainsi que du Ministère de l'Economie et des finances et de membres de la plateforme « genre et développement ».

Enfin, il publiera un rapport d'évaluation annuel qui sera diffusé à l'ensemble des membres de la plateforme « genre et développement », au Parlement, dans les administrations centrales ainsi que dans les postes diplomatiques et les agences de l'AFD.

Il pourra le cas échéant émettre un avis et des recommandations sur le suivi de la stratégie « genre et développement »

Processus et calendrier d'évaluation :

- 2014** année zéro de l'évaluation, temps nécessaire à la définition du processus, du calendrier et de l'élaboration des indicateurs
- Février-Juillet 2014** élaboration d'indicateurs dans le cadre d'un processus général de co-construction, sur la base du cadre logique, pour faciliter tant la mise en œuvre du DOS2 que son évaluation.
- Services, instances et personnes impliquées tout au long du processus d'élaboration des indicateurs, présentes ou représentées lors des 5 séances du groupe de travail créé spécifiquement à cet effet :
- les ministères concernés (administrations centrales et déconcentrées), en premier lieu le MAE, les opérateurs du MAE tels que l'AFD, les ONG et associations, notamment via la plate-forme « Genre et développement » et la Commission « genre » de Coordination Sud, des expert-e-s, ou encore des AAI, comme la CNCNH.
- Juillet-Mars 2015** présentation des indicateurs auprès des ministères et services concernés, comme le MAE et ses directions, dans un cadre « officiel », tel que les Journées du réseau, pour viser le plus grand nombre d'acteurs et actrices puisque ces indicateurs ont vocation à leur faciliter la compréhension des objectifs et leur clarifier les démarches pour atteindre les résultats attendus.
- Mars-Juin 2015** organisation des auditions des services concernés (directions des ministères, services des opérateurs, etc.), à partir du rapport annuel transmis par le MAE, au plus tard en mars, et concertation, si besoin, sur la mise en œuvre sur le terrain par les ambassades ou les agences de l'AFD
- Juin-Septembre 2015** rédaction (juin-juillet), validation et publication du premier avis (septembre).
- Le calendrier d'évaluation de mars à septembre 2015 se répétera en 2016.
- 2017** rédaction d'un rapport à l'issue de la mise en œuvre de la Stratégie, et formulation de recommandations en vue de l'élaboration d'une nouvelle stratégie.

Indicateurs

Comme il est envisagé dans le DOS2, le cadre logique - **déclinaison opérationnelle de la stratégie adoptée** - sert de canevas tant à la mise en œuvre qu'à l'évaluation. Il définit les activités, les acteurs et donne quelques éléments (indicateurs, résultats attendus et échéances) pour aider à sa mise en œuvre. C'est pourquoi, les indicateurs élaborés respectent et s'insèrent dans ce cadre.

Les 6 objectifs du DOS2, répartis en 27 sous-objectifs dans le cadre logique, ont été traduits en 54 indicateurs :

- 8 pour l'Objectif 1 « instruments de financement »
- 16 pour l'Objectif 2 « appropriation »
- 7 pour l'Objectif 3 « recherche »
- 9 pour l'Objectif 4 « volet bilatéral »
- 9 pour l'Objectif 5 « volet multilatéral »
- 5 pour l'Objectif 6 « évaluation »

Parmi ces 54 indicateurs :

- **31 indicateurs (dont les 9 indicateurs-clés) sont à renseigner chaque année à compter de 2014**, en fonction des informations disponibles. Chaque année, les données pourront potentiellement s'affiner au fur et à mesure des remontées et des procédures mises en place.
- **23 indicateurs seront analysés uniquement après 2017, à l'issue de l'évaluation.** Ces informations pourront être récoltées soit par les ministères, soit par des prestataires extérieurs, soit par le HCEfh directement.

9 Indicateurs-clés ont été identifiés pour faire ressortir, chaque année, la mise en œuvre de la stratégie, répartis autour de trois grands objectifs :

⇒ **Le financement** : Il convient de faire ressortir :

La part consacrée au genre dans l'APD :	Les montants des projets au sein des instruments de financements, (par exemple, les FSD et FSP) :	Le montant alloué aux actions et projets soutenus et/ou portés par les ambassades, traduction des engagements bilatéraux :
25 ① Pourcentage d'APD de la France dédiée au genre publié par le CAD de l'OCDE Affichage et visibilité annuelle sur l'APD dédiée au genre	4 ① Liste, nombre, pourcentage et montant total des projets : <ul style="list-style-type: none"> - classés 0 - classés 1 - classés 2, dont pourcentage consolidé (tous instruments confondus) de projets transitant par les ONG par secteur (infrastructures, énergies renouvelables, éducation, santé, agriculture, aide à l'entrepreneuriat, etc.) 	20 ① Nombre d'actions et de projets en faveur du genre et de l'égalité femmes-hommes, de manière transversale et/ou au travers d'un objectif dédié financées par les ambassades/SCAC Enveloppe budgétaire annuelle des ambassades / SCAC dédiée à ces actions et projets

⇒ **L'appropriation du genre** : il importe de montrer :

combien de personnes ont été sensibilisées et formées au genre et à l'égalité femmes-hommes	comment est soutenue la recherche sur le genre et le développement
6 ② Nombre d'actions de sensibilisation Nombre et pourcentage des responsables du MAE et des managers de l'AFD ayant suivi une sensibilisation sur le genre	14 ① Liste et montant des appels à proposition pour des programmes de recherche sur genre et développement financés : <ul style="list-style-type: none"> - par la France - par des fonds de l'Union européenne

⇒ **Le portage politique pour l'égalité femmes-hommes** : il est nécessaire de rendre visible le portage politique en faveur de l'égalité femmes-hommes et l'insertion des enjeux de genre au sein des différentes instances et rencontres régionales et internationales

21 ① Nombre de réunions de suivi de la mise en œuvre du PAE auxquelles la France a participé Nombre, pourcentage et rang protocolaire des femmes et des hommes représentant la France à ces réunions	22 ① Nombre et pourcentage de réunions lors de sessions annuelles auxquelles la France est représentée : <ul style="list-style-type: none"> - de la Commission de la condition de la femme (CSW) - de la Commission sur la population et le développement (CPD) - Nombre d'entretiens ministériels bilatéraux sur la question du genre et des droits des femmes, en marge des sessions annuelles de la CSW et de la CPD. 	23 ① Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes, au sein du MAE (centrale et postes) et des Ministères concernés, dédiés au suivi de la question de l'égalité femmes-hommes dans les instances régionales et internationales (OCDE, UE, Conseil de l'Europe, AGNU, CSNU, Banque mondiale, Banques régionales de développement) Pourcentage d'ambassades ayant un correspondant genre
--	--	---

Ces différents indicateurs permettront, en plus du cadre logique, aux services concernés de pouvoir transmettre les informations utiles pour la rédaction du rapport annuel que doit transmettre le MAE au HCEfh. Au fur et à mesure des années de l'évaluation, les informations transmises seront progressivement complétées grâce à la révision des procédures et la centralisation des données au sein des différents services impliqués, identifiés, pour information, au sein de l'annexe ci-après.

CADRE LOGIQUE, VALIDE PAR LE CICID LE 31/07/13, COMPRENANT LES INDICATEURS DU HCEFH

OBJECTIF 1

→ Prise en compte du genre dans tous les instruments de financement du développement

Objectif stratégique		Introduire des mécanismes de prise en compte du genre dans les procédures d'élaboration, de suivi et d'évaluation des projets afin que d'ici 2017, tous les projets et les programmes de l'aide publique au développement française prennent en compte l'analyse selon le genre à toutes les étapes : préparation, instruction, mise en œuvre, évaluation.				
Indicateurs		En 2017, 100 % des projets et des programmes financés sont notés selon le marqueur genre de l'OCDE (pour l'AFD dans les États étrangers) et au moins 50 % reçoivent la note 1 ou 2 (l'amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes est respectivement un objectif secondaire ou principal), à l'exception des financements apportés sous forme d'aide budgétaire globale ou sectorielle, ou de ligne de crédit non affectée.				
Sous-objectifs		Résultats attendus	Indicateurs du HCEfh	Services concernés	Echéances	Remarques
1	Développer, pour chaque instrument de financement du développement (FSP/FSD, programmation des SCAC, AFD, financement des ONG, projets de coopération décentralisée), un outil d'aide à la prise en compte du genre à destination des porteurs de projets.	Publication, dès 2014, de la totalité des outils d'aide à la prise en compte du genre.	1 ① Liste des outils d'aide à la prise en compte du genre pour les instruments de financement	DGM/DBM/SAH, DGM/DPR/RES, DGM/DAECT, Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) opérateurs du MAE : AFD, FEI/AFETI	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Les porteurs de projets désignés dans cet objectif sont les personnes du MAE et de l'AFD en charge de l'élaboration et du suivi des instruments de financement
			1 ② Liste des bailleurs français (agences au niveau central et dans les postes, et collectivités locales ayant des programmes de coopération), ayant rédigé et publié un outil d'aide à la prise en compte du genre, intégré à leurs appels à projets.	Etude externalisée	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
2	Réviser les procédures d'instruction des projets pour qu'elles prennent en compte systématiquement les questions de genre.	Les procédures d'écriture et d'instruction de chaque instrument de financement du développement, ainsi que celles des opérateurs et de la coopération décentralisée, sont révisées dès 2014. Les nouvelles procédures impliquent une analyse des enjeux de genre, la définition d'activités spécifiques et transversales ainsi que l'utilisation d'indicateurs de genre. Le genre est ainsi pris en compte de façon transversale dans tous les nouveaux appels à projets.	2 ① 100% des procédures d'instruction des appels à projets révisées 100% des procédures d'instruction de projets révisées	DGM/DPR, DGM/DAECT, CNCD, opérateurs du MAE : AFD, FEI/AFETI.	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			2 ② Liste, par bailleur, des procédures intégrant l'évaluation de la prise en compte du genre par les porteurs de projets.	Etude externalisée	A l'issue de l'évaluation, après 2017	

3	Faire de la prise en compte du genre un critère d'octroi des financements.	Pour chaque instrument de financement du développement, une grille d'évaluation et de notation sur le genre est développée et utilisée lors des comités d'examen et de sélection des projets.	3 ❶ 100% des instruments de financement du développement comprend une grille d'évaluation et de notation sur le genre lors de l'instruction et de la présentation des projets aux instances de décisions	DGM/DPR, DGM/DAECT, CNCD opérateurs.	A l'issue de l'évaluation, après 2017	Les indicateurs 1.1 et 3.1 peuvent être renseignés au même moment
			3 ❷ Nombre et types de bailleurs ayant inclus des points spécifiques concernant la prise en compte du genre, dans la grille d'évaluation des projets de développement.	Etude externalisée	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
4	Renforcer et améliorer l'utilisation du marqueur genre de l'OCDE.	Rédaction d'un vadémécum détaillé sur le marqueur genre afin d'assister les porteurs de projet.	4 ❶ Liste, nombre, pourcentage et montant total des projets : - classés 0 - classés 1 - classés 2, dont pourcentage consolidé (tous instruments confondus) de projets transitant par les ONG - par secteur (infrastructures, énergies renouvelables, éducation, santé, agriculture, aide à l'entrepreneuriat, etc.)	AFD, MAE (DGM/BPM/DEV).	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Indicateur-clé
5	Intégrer le genre dans les contrats d'objectifs et de moyens des principaux opérateurs, au fur et à mesure de leurs révisions.	L'ensemble des contrats d'objectifs et de moyens révisés d'ici 2017 comprennent une approche genre (Agence française de développement, France expertise internationale, Canal France international, Institut français, Agence pour l'enseignement français à l'étranger, Campus France, Fondation Alliance française).	5 ❶ Nombre et pourcentage des principaux opérateurs ayant intégré le genre dans leurs contrats d'objectifs et de moyens : - comme un objectif dédié - comme un objectif transversal - avec des moyens humains consacrés à la mission de « réduction des inégalités F-H »	Services chargés de la tutelle des opérateurs : DGM/DBM/DEV, DGM/DCUR, DGM/DPR, cabinets	A l'issue de l'évaluation, après 2017	

OBJECTIF 2

→ Appropriation des questions de genre par les agents et les services du MAE

Objectif stratégique	Sensibiliser les agents du ministère des Affaires étrangères et de ses opérateurs aux enjeux de genre et développement, développer les modules genre dans les plans et les guide de formation interne.				
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> 30 % des rédacteurs/trices, des chefs de pôle, et des sous directeurs/trices de la DGM ; des chefs de projets et des managers de l'AFD ont reçu une formation ou une sensibilisation sur le genre en 2014, 50 % en 2015, 75 %, en 2016, 90 % en 2017 ; élargissement progressif de l'indicateur aux autres opérateurs. 				
Sous-objectifs	Résultats attendus	Indicateurs du HCEfh	Services concernés	Echéances	Remarques
6	Sensibiliser les personnes en situation de responsabilités au MAE et à l'AFD aux enjeux de genre et	Des sensibilisations au genre sont organisées pour les responsables d'administration centrale, du réseau du MAE et de l'AFD concernés par la thématique.	6 ❶ Existence, pour chaque type d'action de sensibilisation planifiée, d'un cahier des charges précis, faisant état des besoins/types de sensibilisation, précisant la procédure de sélection des intervenant-e-s,	MAE : DGA/DRH. AFD. DGM/DPR et Institut français (pour ce qui concerne le stage des	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014

	développement.	L'AFD pourrait s'engager à sensibiliser 50 % des managers en 2015 et 90 % en 2017. Un module sur cette thématique est programmé dans le cadre du stage des nouveaux partants du réseau de la DGM à l'étranger, ainsi que dans le cursus de formation des nouveaux cadres A du MAE au sein de l'Institut diplomatique et consulaire (IDC).	les compétences attendues, la nature des contenus (modules spécifiques ou transversaux), le type de méthodologie (participative, expérientielle, interactive), l'évaluation de la formation (fiches, compte-rendu, niveau de participation, etc.).	nouveaux partants du réseau de la DGM).		
			6 2 Nombre d'actions de sensibilisation Nombre et pourcentage des responsables du MAE et des managers de l'AFD ayant suivi une sensibilisation sur le genre.		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Indicateur-clé
			6 3 Organisation d'une réunion annuelle de partage autour de l'évaluation de la sensibilisation et de la formation.		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Commentaire : les indicateurs 6.3 et 7.4 peuvent faire l'objet d'une même réunion
7	Former les personnes chargé(e)s du suivi des projets et des financements du développement au MAE et à l'AFD.	Une formation d'une journée serait mise en œuvre avec pour objectif de former 90 % des chefs de projets en 2017.	7 1 Existence, pour chaque type d'action de formation planifiée, d'un cahier des charges précis, faisant état des besoins/types de sensibilisation, précisant la procédure de sélection des intervenant-e-s, les compétences attendues, la nature des contenus (modules spécifiques ou transversaux), le type de méthodologie (participative, expérientielle, interactive), l'évaluation de la formation (fiches, compte-rendu, niveau de participation, etc.).	MAE : DGA/DRH, AFD.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
			7 2 Nombre d'actions de formation Nombre et pourcentage des « personnes chargé(e)s du suivi des projets et des financements du développement » ayant suivi une formation sur le genre		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Indicateur-clé
			7 3 Montant alloué et temps/formateurs consacré aux formations genre par le MAE et ses opérateurs pour les formations extérieures Temps/agents consacré aux formations genre par le MAE et ses opérateurs pour les formations internes		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
			7 4 Organisation d'une réunion annuelle de partage autour de l'évaluation de la sensibilisation et de la formation		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
8	Généraliser les modules sur le genre dans les guides de formation interne du MAE et de l'AFD.	Des modules sur le genre sont intégrés au guide de formation interne et dans les formations des nouveaux partants.	8 1 Liste de formations internes du MAE et de ses opérateurs qui contiennent un module sur le genre	MAE : DGA/DRH AFD.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	

9	Nommer des correspondants genre dans toutes les directions du MAE où cela est pertinent et définir leurs missions.	Un mandat et des missions sont clairement définis pour les correspondants genre. Ils bénéficient d'une formation spécifique. Ils remettent annuellement un court rapport d'activités.	9 ① Pourcentage de directions au MAE ayant un-e correspondant-e genre	MAE : DGM/BPM/SAH et chaque sous-direction, opérateurs du MAE.	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			9 ② Pourcentage de correspondant-e-s genre ayant reçu une formation spécifique		A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			9 ③ Pourcentage du temps de travail des correspondant-e-s genre consacré au genre		A l'issue de l'évaluation, après 2017	
10	Nommer des correspondants genre dans le réseau diplomatique et définir leurs missions.	Des correspondants genre sont désignés dans tous les postes diplomatiques. Ils sont formés à leur départ en poste. Ils fournissent un rapport annuel de bilan de leur action. Un séminaire des correspondants genre est organisé pendant les Journées du réseau.	10 ① Pourcentage d'ambassades ayant un correspondant genre : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les postes à vocation universelle - Pour les postes à mission prioritaire quand le développement fait partie des missions 	Postes (pilotage DGM/BPM/SAH).	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			10 ② Pourcentage des correspondants genre ayant assisté au séminaire genre des journées du réseau		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
			10 ③ Existence de cellules pour l'animation d'un réseau de correspondant-e-s genre participant à la mise en œuvre des orientations politiques genre (pour le MAE, pour l'AFD,...)		A l'issue de l'évaluation, après 2017	
11	Nommer des correspondants genre dans tous les services des opérateurs où cela est pertinent et définir leurs missions.	Un mandat et des missions sont clairement définis pour les correspondants genre. Ils bénéficient d'une formation spécifique proposée par les opérateurs.	11 ① Liste des divisions ou départements des opérateurs ayant un correspondant genre Pourcentage de correspondants ayant suivi une formation spécifique sur le genre	Tous les opérateurs.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
12	Animer, au-delà de la plateforme Genre et développement déjà existante, un réseau « élargi » des correspondants genre (MAE, réseau, opérateurs, autres ministères, coopération décentralisée, recherche).	Réunion annuelle du réseau des principaux acteurs de la Stratégie genre et développement 2013-2017.	12 ① Agenda des réunions des principaux acteurs de la Stratégie genre et développement Liste des participants	MAE : DGM/DBM/SAH.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	

OBJECTIF 3
→ Renforcement de la recherche sur le thème genre et développement

Objectif stratégique		Encourager l'essor de projets de recherche sur le genre afin d'améliorer les pratiques de développement.				
Sous-objectifs		Résultats attendus	Indicateurs du HCEfh	Services concernés	Echéances	Remarques
13	Recenser les travaux existants sur le thème genre et développement au sein des organismes de recherche français, notamment IRD, CIRAD, CNRS, INSERM, INED. Identifier les experts de ce thème au sein des institutions françaises.	Une liste des travaux existant sur le thème genre et développement, précisant les dernières publications, est mise à disposition. Un réseau de chercheurs sur la thématique genre et développement est créé.	<p>13 1 Financement d'une base de données publiques recensant les travaux français et francophones de recherche sur le thème genre et développement, actualisée annuellement</p> <p>Existence d'un annuaire consolidé de chercheur-euse-s genre et développement</p> <p>Liste des formations diplômantes sur « genre et développement »</p>	DGM/DCUR, DGM/DBM.	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
14	Encourager, soutenir et valoriser les travaux de recherche sur la thématique genre et développement.	Demander aux instituts de recherche sous tutelle (exemple : le CIRAD) ou sous l'autorité du MAE (exemple : les Instituts français de recherche à l'étranger) de développer des programmes de recherche sur la thématique genre et développement. Encourager l'ensemble du monde de la recherche à investir ce thème. Organisation d'un colloque général par le MAE, puis de séminaires sectoriels (environnement, infrastructures, santé...).	<p>14 1 Liste et montant des appels à proposition pour des programmes de recherche sur genre et développement financés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la France - par des fonds de l'Union européenne 	DGM/DCUR, DGM/DBM.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Indicateur-clé
			<p>14 2 Montant du financement (incluant l'appui logistique) à l'organisation de colloques sur « genre et développement » organisé par des universitaires</p>		A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			<p>14 3 Nombre de bourses, séjours de recherche et études appliquées sur « genre et développement » financés par les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche</p>		A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			<p>14 4 Nombre de postes fléchés « genre et développement » : au Cirad, à l'IRD, au CNRS, à l'INRA, à l'université, dans l'enseignement supérieur agronomique, intégré dans les COM</p>		A l'issue de l'évaluation, après 2017	
15	Promouvoir un dialogue sectoriel sur le genre avec tous les partenaires du développement.	Des réunions de travail sont organisées régulièrement avec tous les acteurs dans chacun des secteurs, des objectifs et des indicateurs communs sont définis d'ici 2017.	<p>15 1 Liste des réunions de travail, rencontres, conférences et colloques organisés par le MAE avec les universitaires et les partenaires du développement</p>	DGM. AFD	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			<p>15 2 Montant du financement pour la création d'un séminaire (trois rencontres par an par exemple) entre monde de la recherche, de la formation, du développement, politique et diplomatique</p>		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	

OBJECTIF 4

→ Insertion des enjeux de genre dans la politique étrangère de la France, volet bilatéral

Objectif stratégique		Mettre à l'agenda de façon plus systématique les questions relatives aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes.				
Sous-objectifs		Résultats attendus	Indicateurs du HCEfh	Services concernés	Echéances	Remarques
16	Intégrer l'égalité comme une composante des plans d'actions des ambassades.	Inciter les ambassadeurs à intégrer les enjeux de genre de manière adaptée à la réalité des pays.	16 ① Nombre de plans d'action des ambassades intégrant le genre et l'égalité femmes-hommes	Postes	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			16 ② Nombre et pourcentage de pays faisant l'objet d'un rapport annuel/d'une fiche-pays comprenant des informations sur l'égalité femmes-hommes, pouvant inclure : <ul style="list-style-type: none"> - des textes législatifs et plans d'actions adoptés en faveur de l'égalité femmes-hommes et droits des femmes ; en faveur des droits LGBT ; - des statistiques sexuées sur l'éducation, comme la scolarisation et l'alphabétisation des filles et des garçons ; sur l'égalité professionnelle, comme le taux d'emploi des femmes et des hommes ; sur la parité, comme le % de femmes et d'hommes au sein du parlement et dans les instances décisionnaires des collectivités territoriales ; sur les violences de genre et sur la santé et les droits sexuels et reproductifs ; - budget national dédié 		A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			16 ③ Organisation de réunions ou de temps dédiés sur le thème du genre et des droits des femmes : <ul style="list-style-type: none"> - par l'administration centrale : <ul style="list-style-type: none"> • lors de colloques, séminaires, événements parallèles, etc. ; • lors des journées réseaux - par les ambassades 		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
17	Dialoguer avec le ministre en charge de l'égalité femmes-hommes, des droits des femmes, de la condition féminine ou l'autorité (gouvernementale ou	Dans les pays partenaires, au moins une rencontre annuelle est organisée avec le/la ministre ou le haut responsable de l'autorité compétente.	17 ① Nombre et pourcentage d'ambassadeur-drice-s français ayant rencontré, spécifiquement sur la question du genre et de l'égalité femmes-hommes, au moins une fois par an, le/la ministre en charge de l'égalité femmes-hommes, des droits des femmes, de la condition féminine	Ambassadeur/drice.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	

	non) en charge de ces questions dans les pays partenaires.		ou l'autorité en charge de ces questions dans les pays partenaires.			
			17 ② Liste des rencontres du/de la ministre en charge de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes dans les pays partenaires		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
18	Consulter les associations de défense des droits des femmes et de l'égalité.	Un fichier de contacts recensant les associations ou organisations de défense des droits des femmes et de promotion de l'égalité est disponible. Les organisations et les associations concernées sont associées aux réunions avec la société civile. Au moins une réunion spécifique sur les questions de genre est organisée annuellement.	18 ① Listes des associations locales agissant notamment dans le domaine de la défense des droits des femmes et de l'égalité recensées par l'ensemble des services français à l'étranger.	Chancelleries, SCAC, correspondants genre, agences de l'AFD.	A l'issue de l'évaluation, après 2017	
			18 ② Moyens financiers et humains alloués à la consultation des associations (internationales et/ou locales) et au fonctionnement de la plateforme « genre et développement »		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
19	Participer au cadre de concertation sur le genre dans les pays partenaires.	Les ambassades participent aux cadres de concertation sur le genre dans les pays, en lien avec la délégation de l'Union européenne.	19 ① Nombre et pourcentage d'ambassades et des agences de l'AFD participant aux cadres de concertation sur le genre dans les pays partenaires, en lien avec la délégation de l'Union européenne.	Chancelleries, SCAC, correspondants genre.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Ne pourra être renseigné que pour les pays où il existe des correspondants genre
20	Intégrer les enjeux de genre dans les documents de programmation conjointe (de façon spécifique et transversale).	La France intervient en faveur de la prise en compte du genre dans les programmations conjointes (DCP, accord-cadre...).	20 ① Nombre d'actions et de projets en faveur du genre et de l'égalité femmes-hommes, de manière transversale et/ou au travers d'un objectif dédié financés par les ambassades / SCAC Enveloppe budgétaire annuelle des ambassades/SCAC dédiée à ces actions et projets	SCAC, ambassadeur/drice.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Indicateur-clé

OBJECTIF 5

→ Insertion des enjeux de genre dans la politique étrangère de la France, volet multilatéral

Objectif stratégique	Maintenir et soutenir le rôle leader de la France dans la défense et la promotion des droits des femmes, et de l'égalité entre les femmes et les hommes.					
Sous-objectifs	Résultats attendus	Indicateurs du HCEfh	Services concernés	Echéances	Remarques	
21	Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action genre de la Commission européenne.	Le MAE collabore au suivi de la mise en œuvre du PAE. Les résultats sont disponibles dans le rapport de suivi.	21 ① Nombre de réunions de suivi de la mise en œuvre du PAE auxquelles la France a participé Nombre, pourcentage et rang protocolaire des femmes et des hommes représentant la France à ces réunions	DGM/DBM/DEV, DGM/DBM/SAH, RP Bruxelles.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Indicateur-clé
			21 ② Publication d'un document qui rend compte annuellement de la contribution française à la mise en œuvre du plan d'action genre de l'UE		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	

22	Continuer de jouer un rôle <i>leader</i> à la Commission de la condition de la femme des Nations unies (CSW) et à la Conférence internationale sur la population et le développement (ICPD) chaque année.	La France est représentée à haut niveau à la CSW. Une réunion de concertation avec les ONG est organisée annuellement. La France participe activement à la réussite des négociations internationales.	<p>22 ① Nombre et pourcentage de réunions lors de sessions annuelles auxquelles la France est représentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la Commission de la condition de la femme (CSW) - de la Commission sur la population et le développement (CPD) <p>Nombre d'entretiens ministériels bilatéraux sur la question du genre et des droits des femmes, en marge des sessions annuelles de la CSW et de la CPD.</p>	DGP/NUOI/H, DGM/DBM/SAH, ministère des Droits des femmes, RP New York.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Indicateur-clé
			<p>22 ② Nombre des réunions organisées chaque année, avec la société civile (associations, ONG, instances consultatives, AAI, etc.), dans le cadre des réunions auxquelles la France participe/est représentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la CSW : <ul style="list-style-type: none"> • réunions préparatoires de concertation • réunions de restitution - de la CPD : <ul style="list-style-type: none"> • réunions préparatoires de concertation • réunions de restitution 		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
			<p>22 ③ Production d'un document de synthèse indiquant les alliances possibles pour faciliter la négociation des priorités défendues par la France, dans le cadre des sessions de la CSW et de la CPD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des priorités défendues par la France ; - Identification préalable à chaque session annuelle de l'alignement de certains pays sur ces priorités ; - Liste des pays alliés à l'issue de chaque session annuelle de la CSW et la CPD ; - Cartographie des pays alliés et opposants à ces priorités, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de l'Union européenne ; • Au sein de la Francophonie. 		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Ces informations seront transmises a posteriori de ces sessions

			22 ④ Nombre d'associations françaises et d'autres associations dans les pays partenaires, agissant dans le domaine de la défense des droits des femmes et de l'égalité, présentes à ces réunions grâce à un financement public		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
23	Défendre l'égalité de genre dans les autres enceintes internationales.	Plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les différents forums de négociation (G8 et G20, Conseil de sécurité, Conseil des droits de l'homme, AGNU), dans les discussions sur l'agenda post-2015 (OMD-ODD)	23 ① Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes, au sein du MAE (centrale et postes) et des Ministères concernés, dédiés au suivi de la question de l'égalité femmes-hommes dans les instances régionales et internationales (OCDE, UE, Conseil de l'Europe, AGNU, CSNU, Banque mondiale, Banques régionales de développement) Pourcentage d'ambassades ayant un correspondant genre	DGP/NUOI/H, DGM/DEEI/AEI, DGM/DBM/SAH.	A l'issue de l'évaluation, après 2017	Indicateur-clé
			23 ② Montant des financements que la France alloue : - à ONU Femmes, en contribution directe ; - aux projets menés par ONU Femmes; - à des programmes de promotion de l'égalité f/h et aux droits des femmes aux Nations unies		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
24	Demander une plus grande prise en compte du genre par les organisations internationales de développement (Banque mondiale, banques de développement, fonds multilatéraux, agences des Nations unies).	Le représentant français soutient la prise en compte du genre lors des réunions des conseils d'administration, des comités exécutifs et/ou des comités techniques (financier, budgétaire, administratif...). Les représentants français sur le terrain (SCAC, chancelleries, conseillers régionaux santé...) favorisent la prise en compte du genre dans l'élaboration des demandes-pays ainsi que dans l'instruction, le suivi et l'évaluation des projets.	24 ① Nomination d'un-e référent-e genre pour la France ; par le ministère du Budget, à la Banque mondiale, dans les banques régionales européennes, au FED, au sein de l'UE pour que 100% des crédits de la France soient audités sous l'angle du genre (au lieu de 20% aujourd'hui)	DGM/DBM/SAH, DGM/DEEI/AEI, SCAC, correspondants sectoriels ou régionaux...	A l'issue de l'évaluation, après 2017	

OBJECTIF 6

→ Suivi de la *Stratégie genre et développement 2013-2017* et traçabilité de l'aide au développement française consacrée au genre

Objectif stratégique		Garantir la redevabilité des engagements pris dans le cadre de la <i>Stratégie genre et développement 2013-2017</i> .				
Indicateur		Publication annuelle des données sur l'aide au développement française consacrée au genre, y compris l'évaluation de la <i>Stratégie genre et développement 2013-2017</i> .				
Sous-objectifs		Résultats attendus	Indicateurs du HCEfh	Services concernés	Echéances	Remarques
25	Rendre plus visible l'aide publique au développement (APD) consacrée au genre.	Le pourcentage d'APD dédié au genre est publié par le CAD de l'OCDE. Les actions sont transcrites dans le Document de politique transversale sur l'égalité. La France utilise des indicateurs de performance sexués dans le Document de politique transversale sur l'égalité.	25 ① Pourcentage d'APD de la France dédiée au genre publié par le CAD de l'OCDE Affichage et visibilité annuelle sur l'APD dédiée au genre	DG Trésor, MAE, AFD.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	Indicateur-clé
26	Confier au Haut Conseil à l'égalité l'évaluation de la <i>Stratégie genre et développement 2013-2017</i> .	Rédaction d'un rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie. Des auditions sont conduites par le HCE. Un avis est rédigé par le HCE. Il est présenté aux membres de la plateforme Genre et développement.	26 ① Nombre de réunions du Groupe de travail ad hoc du HCEfh, réunissant l'ensemble des parties prenantes de la <i>Stratégie</i> et d'auditions ; Liste des auditions conduites par le HCE	Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
			26 ② Présentation et discussion de l'avis à l'occasion d'une assemblée plénière du HCEfh Organisation d'une conférence de presse à l'occasion de la publication de l'avis, après adoption		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
27	La plateforme Genre et développement est un espace de concertation, d'échange et d'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie genre.	La plateforme se réunit deux à trois fois par an. Elle anime des ateliers d'échange de bonnes pratiques et de méthodologies. Les comptes rendus des réunions sont transmis au HCE.	27 ① Agenda des réunions de la plateforme Genre et développement, d'atelier d'échange de bonnes pratiques et de méthodologies ;	MAE : DGM/BPM/SAH.	Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	
			27 ② Moyens alloués annuellement pour l'animation de la plateforme : - financiers - logistique pour l'animation et outils de communication mis à disposition de la plateforme par le MAE		Chaque année de l'évaluation à compter de 2014	

ANNEXE : Services concernés par la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du DOS2

Si le ministère des affaires étrangères (MAE) et ses opérateurs sont concernés en premier ressort, d'autres ministères peuvent être amenés à collecter et transmettre des informations, comme :

- le ministère du budget et des finances publiques pour la compilation des données concernant les marqueurs genre du CAD de l'OCDE ;
- le ministère des affaires sociales pour les données relatives aux actions et projets internationaux de la France dans ces champs de compétence (droits des femmes, santé, etc.) ;
- le ministère de l'enseignement supérieur sur les projets et le financement consacré aux études « genre et développement », etc.

Il a pu être précisé, à l'occasion de l'élaboration de ces indicateurs, les différents ministères, services et opérateurs concernés. Ces données sont transmises pour information, la définition des responsabilités – production/recueil de données ; centralisation, traitement, analyse des données ; restitution des données au HCEfh, étant à la charge de chaque ministère.

Indicateurs du HCEfh	Services concernés
1 1 Liste des outils d'aide à la prise en compte du genre pour les instruments de financement	DGM/DBM/SAH, DGM/DPR/RES, DGM/DAECT, opérateurs du MAE : AFD, FEI/AFETI. CNCD DGCS/BAEI MASS/DAEI (opérateurs: GIP Inter, GIP ESTHER. MASS/DSS (GIP SPSI)
1 2 Liste des bailleurs français (agences au niveau central et dans les postes, et collectivités locales ayant des programmes de coopération), ayant rédigé et publié un outil d'aide à la prise en compte du genre, intégré à leurs appels à projets.	Etude externalisée
2 1 100% des procédures et d'instruction des appels à projets révisées 100% des procédures d'instruction de projets révisées	DGM/DPR, DGM/DAECT, CNCD, opérateurs du MAE : AFD, FEI/AFETI. DGCS/BAEI MASS/DAEI (opérateurs: GIP Inter, GIP ESTHER. MASS/DSS (GIP SPSI).
2 2 Liste, par bailleur, des procédures intégrant l'évaluation de la prise en compte du genre par les porteurs de projets.	Etude externalisée
3 1 100% des instruments de financement du développement comprend une grille d'évaluation et de notation sur le genre lors de l'instruction et de la présentation des projets aux instances de décisions	MAE AFD
3 2 Nombre et types de bailleurs ayant inclus des points spécifiques concernant la prise en compte du genre, dans la grille d'évaluation des projets de développement.	Etude externalisée
4 1 Liste, nombre, pourcentage et montant total des projets : - classés 0 - classés 1 - classés 2, dont pourcentage consolidé (tous instruments confondus) de projets transitant par les ONG - par secteur (infrastructures, énergies renouvelables, éducation, santé, agriculture, aide à l'entrepreneuriat, etc.)	AFD, MAE (DGM/BPM/DEV). ADETEF OCDE

<p>5 1 Nombre et pourcentage des principaux opérateurs ayant intégré le genre dans leurs contrats d'objectifs et de moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comme un objectif dédié - comme un objectif transversal - avec des moyens humains consacrés à la mission de « réduction des inégalités F-H » 	<p>Services chargés de la tutelle des opérateurs :</p> <p>DGM/DBM/DEV, DGM/DCUR, DGM/DPR MASS/DAEI/DGCS ADETEF</p>
<p>6 1 Existence, pour chaque type d'action de sensibilisation planifiée, d'un cahier des charges précis, faisant état des besoins/types de sensibilisation, précisant la procédure de sélection des intervenant-e-s, les compétences attendues, la nature des contenus (modules spécifiques ou transversaux), le type de méthodologie (participative, expérientielle, interactive), l'évaluation de la formation (fiches, compte-rendu, niveau de participation, etc.).</p>	<p>MAE : DGA/DRH. AFD. DGM/DPR et Institut français (pour ce qui concerne le stage des nouveaux partants du réseau de la DGM). CIVIPOL</p>
<p>6 2 Nombre d'actions de sensibilisation</p> <p>Nombre et pourcentage des responsables du MAE et des managers de l'AFD ayant suivi une sensibilisation sur le genre.</p>	<p>MAE : DGA/DRH AFD + prestataires extérieurs</p>
<p>6 3 Organisation d'une réunion annuelle de partage autour de l'évaluation de la sensibilisation et de la formation.</p>	<p>MAE : DGA/DRH HCEfh, Plateforme « Genre » + prestataires extérieurs</p>
<p>7 1 Existence, pour chaque type d'action de formation planifiée, d'un cahier des charges précis, faisant état des besoins/types de sensibilisation, précisant la procédure de sélection des intervenant-e-s, les compétences attendues, la nature des contenus (modules spécifiques ou transversaux), le type de méthodologie (participative, expérientielle, interactive), l'évaluation de la formation (fiches, compte-rendu, niveau de participation, etc.).</p>	<p>MAE : DGA/DRH AFD</p>
<p>7 2 Nombre d'actions de formation</p> <p>Nombre et pourcentage des « personnes chargé(e)s du suivi des projets et des financements du développement » ayant suivi une formation sur le genre</p>	<p>MAE : DGA/DRH AFD + prestataires extérieurs</p>
<p>7 3 Montant alloué et temps/formateurs consacré aux formations genre par le MAE et ses opérateurs pour les formations extérieures</p> <p>Temps/agents consacré aux formations genre par le MAE et ses opérateurs pour les formations internes</p>	<p>MAE : DGA/DRH AFD + prestataires extérieurs</p>
<p>7 4 Organisation d'une réunion annuelle de partage autour de l'évaluation de la sensibilisation et de la formation</p>	<p>MAE : DGA/DRH HCEfh, Plateforme « Genre » + prestataires extérieurs</p>
<p>8 1 Liste de formations internes du MAE et de ses opérateurs qui contiennent un module sur le genre</p>	<p>MAE : DGA/DRH AFD</p>
<p>9 1 Pourcentage de directions au MAE ayant un-e correspondant-e genre</p>	<p>MAE : DGM/BPM/SAH et chaque sous-direction</p>
<p>9 2 Pourcentage de correspondant-e-s genre ayant reçu une formation spécifique</p>	<p>MAE : DGM/BPM/SAH et chaque sous-direction</p>
<p>9 3 Pourcentage du temps de travail des correspondant-e-s genre consacré au genre</p>	<p>MAE : DGM/BPM/SAH et chaque sous-direction</p>
<p>10 1 Pourcentage d'ambassades ayant un correspondant genre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les postes à vocation universelle - Pour les postes à mission prioritaire quand le développement fait partie des missions 	<p>Postes (pilotage DGM/BPM/SAH).</p>

<p>10 2 Pourcentage des correspondants genre ayant assisté au séminaire genre des journées du réseau</p>	<p>Postes : * à vocation universelle * à mission prioritaire quand le développement fait partie des missions (pilotage DGM/BPM/SAH).</p>
<p>10 3 Existence de cellules pour l'animation d'un réseau de correspondant-e-s genre participant à la mise en œuvre des orientations politiques genre (pour le MAE, pour l'AFD,...)</p>	<p>MAE et opérateurs, dont AFD et Institut français</p>
<p>11 1 Liste des divisions ou départements des opérateurs ayant un correspondant genre Pourcentage de correspondants ayant suivi une formation spécifique sur le genre</p>	<p>Tous les opérateurs.</p>
<p>12 1 Agenda des réunions des principaux acteurs de la Stratégie genre et développement Liste des participants</p>	<p>MAE : DGM/DBM/SAH.</p>
<p>13 1 Financement d'une base de données publiques recensant les travaux français et francophones de recherche sur le thème genre et développement, actualisée annuellement Existence d'un annuaire consolidé de chercheur-euse-s genre et développement Liste des formations diplômantes sur « genre et développement »</p>	<p>Genre en action ANR, GIS GENRE, CNRS MESR et réseaux et regroupements, comme Alliance Athéna, et partenaires extérieurs</p>
<p>14 1 Liste et montant des appels à proposition pour des programmes de recherche sur genre et développement financés : - par la France - par des fonds de l'Union européenne</p>	<p>DGM/DCUR, DGM/DBM : SAH, Gouv, DPR MESR, ANR</p>
<p>14 2 Montant du financement (incluant l'appui logistique) à l'organisation de colloques sur « genre et développement » organisé par des universitaires</p>	<p>DGM/DCUR, DGM/DBM. MESR (COST)</p>
<p>14 3 Nombre de bourses, séjours de recherche et études appliquées sur « genre et développement » financés par les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche</p>	<p>MESR, ANR</p>
<p>14 4 Nombre de postes fléchés « genre et développement » : au Cirad, à l'IRD, au CNRS, à l'INRA, à l'université, dans l'enseignement supérieur agronomique, intégré dans les COM</p>	<p>MESR</p>
<p>15 1 Liste des réunions de travail, rencontres, conférences et colloques organisés par le MAE avec les universitaires et les partenaires du développement</p>	<p>DGM.</p>
<p>15 2 Montant du financement pour la création d'un séminaire (trois rencontres par an par exemple) entre monde de la recherche, de la formation, du développement, politique et diplomatique</p>	<p>DGM/DCUR, DGM/DBM. MESR et réseaux et regroupements, comme Alliance Athéna</p>
<p>16 1 Nombre de plans d'action des ambassades intégrant le genre et l'égalité femmes-hommes</p>	<p>Postes : * à vocation universelle * à mission prioritaire quand le développement fait partie des missions</p>
<p>16 2 Nombre et pourcentage de pays faisant l'objet d'un rapport annuel/d'une fiche-pays comprenant des informations sur l'égalité femmes-hommes, pouvant inclure : - des textes législatifs et plans d'actions adoptés en faveur de l'égalité femmes-hommes et droits des femmes ; en faveur des droits LGBT ; - des statistiques sexuées sur l'éducation, comme la scolarisation et l'alphabétisation des filles et des garçons ; sur l'égalité professionnelle, comme le taux d'emploi des femmes et des hommes ; sur la parité, comme le % de femmes et d'hommes au sein du parlement et dans</p>	<p>MAE</p>

<p>les instances décisionnaires des collectivités territoriales ; sur les violences de genre et sur la santé et les droits sexuels et reproductifs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - budget national dédié 	
<p>16 ③ Organisation de réunions ou de temps dédiés sur le thème du genre et des droits des femmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par l'administration centrale : <ul style="list-style-type: none"> • lors de colloques, séminaires, évènements parallèles, etc. ; • lors des journées réseaux - par les ambassades 	<p>MAE : NUOI/DH, Gouv, SAH AFD Postes : * à vocation universelle * à mission prioritaire quand le développement fait partie des missions</p>
<p>17 ① Nombre et pourcentage d'ambassadeur-drice-s français ayant rencontré, spécifiquement sur la question du genre et de l'égalité femmes-hommes, au moins une fois par an, le/la ministre en charge de l'égalité femmes-hommes, des droits des femmes, de la condition féminine ou l'autorité en charge de ces questions dans les pays partenaires.</p>	<p>Postes : * à vocation universelle * à mission prioritaire quand le développement fait partie des missions Centralisation : DGM, dans les TD et rapports annuels</p>
<p>17 ② Liste des rencontres du/de la ministre en charge de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes dans les pays partenaires</p>	<p>Ministère droits des femmes</p>
<p>18 ① Listes des associations locales agissant notamment dans le domaine de la défense des droits des femmes et de l'égalité recensées par l'ensemble des services français à l'étranger.</p>	<p>Chancelleries, SCAC, correspondants genre, agences de l'AFD.</p>
<p>18 ② Moyens financiers et humains alloués à la consultation des associations (internationales et/ou locales) et au fonctionnement de la plateforme « genre et développement »</p>	<p>DGM</p>
<p>19 ① Nombre et pourcentage d'ambassades et des agences de l'AFD participant aux cadres de concertation sur le genre dans les pays partenaires, en lien avec la délégation de l'Union européenne.</p>	<p>Chancelleries, SCAC, correspondants genre MAE.</p>
<p>20 ① Nombre d'actions et de projets en faveur du genre et de l'égalité femmes-hommes, de manière transversale et/ou au travers d'un objectif dédié financés par les ambassades / SCAC Enveloppe budgétaire annuelle des ambassades / SCAC dédiée à ces actions et projets</p>	<p>Postes : * à vocation universelle * à mission prioritaire quand le développement fait partie des missions Centralisation : DGM, dans les TD et rapports annuels</p>
<p>21 ① Nombre de réunions de suivi de la mise en œuvre du PAE auxquelles la France a participé Nombre, pourcentage et rang protocolaire des femmes et des hommes représentant la France à ces réunions</p>	<p>DGM/DBM/DEV, DGM/DBM/SAH, RP Bruxelles.</p>
<p>21 ② Publication d'un document qui rend compte annuellement de la contribution française à la mise en œuvre du plan d'action genre de l'UE</p>	<p>MAE</p>
<p>22 ① Nombre et pourcentage de réunions lors de sessions annuelles auxquelles la France est représentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la Commission de la condition de la femme (CSW) - de la Commission sur la population et le développement (CPD) <p>Nombre d'entretiens ministériels bilatéraux sur la question sur le genre et les droits des femmes, en marge des sessions annuelles de la CSW et de la CPD.</p>	<p>DGP/NUOI/H, DGM/DBM/SAH, ministère des Droits des femmes, RP New York.</p>
<p>22 ② Nombre des réunions organisées chaque année, avec la société civile (associations, ONG, instances consultatives, AAI, etc.), dans le cadre des réunions auxquelles la France participe/est</p>	<p>DGP/NUOI/H, DGM/DBM/SAH, ministère des Droits des femmes, RP New York</p>

représentée : <ul style="list-style-type: none"> - de la CSW : <ul style="list-style-type: none"> • réunions préparatoires de concertation • réunions de restitution - de la CPD : <ul style="list-style-type: none"> • réunions préparatoires de concertation • réunions de restitution 	
22 ⑤ Production d'un document de synthèse indiquant les alliances possibles pour faciliter la négociation des priorités défendues par la France, dans le cadre des sessions de la CSW et de la CPD : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des priorités défendues par la France ; - Identification préalable à chaque session annuelle de l'alignement de certains pays sur ces priorités ; - Liste des pays alliés à l'issue de chaque session annuelle de la CSW et la CPD ; - Cartographie des pays alliés et opposants à ces priorités, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> • Au sein de l'Union européenne ; • Au sein de la Francophonie. 	MAE : NUOI et RP New York
22 ④ Nombre d'associations françaises et d'autres associations dans les pays partenaires, agissant dans le domaine de la défense des droits des femmes et de l'égalité, présentes à ces réunions grâce à un financement public	DGM, ministère des droits des femmes
23 ① Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes, au sein du MAE (centrale et postes) et des Ministères concernés, dédiés au suivi de la question de l'égalité femmes-hommes dans les instances régionales et internationales (OCDE, UE, Conseil de l'Europe, AGNU, CSNU, Banque mondiale, Banques régionales de développement) Pourcentage d'ambassades ayant un correspondant genre	MAE, pôle GDH Postes : * à vocation universelle * à mission prioritaire quand le développement fait partie des missions
23 ② Montant des financements que la France alloue : <ul style="list-style-type: none"> - à ONU Femmes, en contribution directe ; - aux projets menés par ONU Femmes; - à des programmes de promotion de l'égalité f/h et aux droits des femmes aux Nations unies 	NUOI/H, DGM
24 ① Nomination d'un-e référent-e genre pour la France ; par le ministère du Budget, à la Banque mondiale, dans les banques régionales européennes, au FED, au sein de l'UE pour que 100% des crédits de la France soient audités sous l'angle du genre (au lieu de 20% aujourd'hui)	Ministère du Budget
25 ① Pourcentage d'APD de la France dédiée au genre publié par le CAD de l'OCDE Affichage et visibilité annuelle sur l'APD dédiée au genre	DG Trésor, MAE, AFD.
26 ① Nombre de réunions du Groupe de travail ad hoc du HCEfh, réunissant l'ensemble des parties prenantes de la Stratégie et d'auditions ; Liste des auditions conduites par le HCE	HCEfh
26 ② Présentation et discussion de l'avis à l'occasion d'une assemblée plénière du HCEfh Organisation d'une conférence de presse à l'occasion de la publication de l'avis, après adoption	HCEfh

27 ① Agenda des réunions de la plateforme Genre et développement, d'atelier d'échange de bonnes pratiques et de méthodologies ;	MAE : DGM/BPM/SAH.
27 ② Moyens alloués annuellement pour l'animation de la plateforme : <ul style="list-style-type: none"> - financiers - logistique pour l'animation et outils de communication mis à disposition de la plateforme par le MAE 	MAE : DGM/BPM/SAH